Solidaires Sud Collectivités Territoriales

réforme des diplômes du travail social :

Non à la disparition de nos métiers !

Pendant que les politiques économiques et budgétaires européennes sous le diktat des banques et des actionnaires, n'en finissent pas de plonger les populations dans la pauvreté et de creuser les inégalités, en France, le gouvernement continue de démanteler notre protection sociale. Ainsi, non content de réduire les effectifs de travailleurs sociaux et leurs moyens d'action, il s'en prend désormais aux qualifications en réformant les diplômes et en supprimant des métiers !

Alors que depuis plusieurs années la France s'obstine à enfreindre la loi, en refusant d'appliquer les accords de Bologne (réglementation européenne) qui classent la plupart des métiers du social (AS, ES, CESF, EJE) au niveau bac +3, le gouvernement organise des états généraux dans lesquels la question de la transformation du travail social est centrale.

L'objectif affiché et assumé de ces « états généraux », qui n'en ont que le nom tant il s'agit avant tout d'une succession de réunions entre prétendus experts, est de « ***donner à notre société les travailleurs sociaux dont elle a besoin*** ».

Et selon le gouvernement, de quoi a besoin au juste la société ?

… de plus de contrôle social ?

La multiplication des politiques d'austérité créent toujours plus d'inégalités et d'exclusion, de chômage et de pauvreté. Le dépeçage du modèle social qui est organisé génère une société à deux vitesses dont la part dominante doit contrôler les effets dévastateurs de cette régression ; contrôle incontournable pour que ce système perdure et continue à générer toujours plus de profit.

En 1ière ligne face à ces « contradictions », les travailleurs sociaux sont progressivement chargés de ces missions de contrôle (des populations, de la recherche d'emploi, police des familles....). Mais les résistances sont encore trop fortes, et les professionnels ne se laissent pas suffisamment contaminer par l'idéologie dominante.
Il est donc nécessaire de passer à la vitesse supérieure en s'attaquant aux fondements des métiers du travail social : la formation.

Il s'agit de supprimer purement et simplement l'accompagnement social émancipateur, en le remplaçant par des prestations prescrites, contractualisées et contraignantes.

Il ne s'agit plus de former des salariés pensant leur travail mais de simples exécutants de directives et procédures, soumis aux lois du chiffre et des statistiques !

… de formations à moindre coûts, de moindre qualité ?

Le gouvernement envisage, après le rapport de la **C**ommission **P**rofessionnelle **C**onsultative qui sera rendu le 25 juin, de modifier de fond en comble l'architecture des diplômes pour créer un **statut de travailleur social unique, « l'intervenant social »**.

Ce diplôme sera délivré après deux ans de formation. Exit le DEAS, le DEES, le DECESF, le DEEJE.

Une troisième année de formation sera possible dans le cadre d'une spécialisation : par exemple en accompagnement social ou en accompagnement éducatif.

S'il est mis en œuvre, **ce projet de refonte aboutirait à la suppression pure et simple des diplômes actuels**, entrainant une interchangeabilité et une polyvalence généralisée. Cela supprimerait de fait la pluridisciplinarité et la complémentarité des analyses. Les titulaires des spécialisations, reconnues Bac+3, seraient chargés des fonctions de coordination de projet.

La relation directe auprès du public accompagné serait alors réservée à des agents formés à Bac+2. **Il s'agit ni plus ni moins d'une déqualification du travail de relation, fondement même du travail social … avec les conséquences que l'on peut prévoir sur les questions de déontologie et d'éthique ?**

Sud condamne l'instrumentalisation du travail social validée par la transformation des diplômes et la disparition des métiers.
Cette refonte envisagée des professions vient entériner l'utilisation du travail social au service des impératifs gestionnaires et sécuritaires

Un « travailleur social unique » ? Quelle aubaine pour les employeurs !

➔Un professionnel moins coûteux car moins formé !
➔Un professionnel polyvalent et donc interchangeable !
➔Un professionnel délivré des règles éthiques et d'un code de déontologie, protecteur des populations, de qui on pourra exiger l'application sans retenue des politiques de contrôle.

Sud condamne l'instrumentalisation du travail social validé par la transformation des diplômes et la disparition des métiers.
Nous sommes résolument contre le projet de nouvelle architecture des diplômes porté par le gouvernement.

Sud revendique :

- ➔**le maintien des qualifications et de la multiplicité des approches que permet la diversité des métiers**
- ➔**la validation immédiate des diplômes de niveau III au niveau II (BAC+3) avec un reclassement en catégorie A**
- ➔**de mettre fin à la vision purement financière et gestionnaire de la relation d'aide, à l'idéologie sécuritaire et répressive de l'intervention sociale.**

Le jeudi 25 juin, à 11h la CPC se réunira pour rendre son avis définitif sur la réforme des diplômes. **Il est encore temps de faire pression sur le gouvernement.**

Jeudi 25 juin

Manifestons !
Prenons la parole !
Défendons nos qualifications !
Défendons l'avenir du Travail Social !

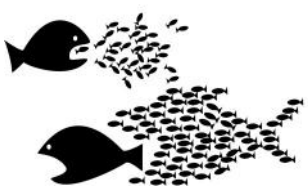

C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER

Fédération SUD Collectivités Territoriales
70 rue Philippe de Girard—75018 PARIS
tel : 01 40 33 85 02
fedesudct@gmail.com
www.sudct.fr

Solidaires Sud Collectivités Territoriales